Alimentation humaine: nouveaux additifs édulcorants, sucralose et sel d'aspartame (modif. directive 94/35/CE)

2002/0152(COD) - 22/10/2003 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant le rapport de Mme Anne FERREIRA (PSE, F), le Parlement européen a approuvé la position commune sous réserve d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).